

7.0 crédits

15.0 h + 40.0 h

Enseignants:	De Kesel Myriam ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le stage d'enseignement consiste, pour l'étudiant, à enseigner 30 heures de cours de biologie (majoritairement) et/ou de chimie dans des classes de l'enseignement secondaire supérieur sous la supervision de maîtres de stage. De manière à prendre contact avec ses futurs élèves, son maître de stage et l'école, l'étudiant observera, préalablement à son stage d'enseignement, 10 heures de cours de biologie (et/ou de chimie).</p> <p>Le séminaire d'intégration des stages est basé sur des réalisations, problèmes, difficultés et questions que les étudiants rencontrent au cours de leur stage. Il est essentiellement interactif et construit à partir des perceptions et des expériences personnelles des étudiants. Le séminaire d'intégration des stages aborde également l'analyse de diverses méthodes d'enseignement, l'utilisation de celles-ci et les moyens d'évaluation des acquis des élèves.</p> <p>Pour développer sa réflexion par rapport à sa propre pratique d'enseignement, l'étudiant sera amené à réaliser un portfolio qui l'accompagnera tout au long de sa formation initiale.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le séminaire d'intégration des stages vise à aider l'étudiant à</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégrer les apports des différentes activités d'agrégation : cours, stages, réflexions personnelles - identifier les outils (décrits dans les cours de didactique générale) nécessaires et les utiliser pour élaborer pratiquement une préparation de cours et concevoir une séquence d'apprentissage - développer la réflexion par rapport à sa propre pratique d'enseignement et aux méthodes d'apprentissage des élèves. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	Le séminaire se déroule en alternance avec les périodes de stages.
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] en biologie des organismes et écologie</p> <p>> Master [120] en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire</p> <p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences biologiques)</p>
Faculté ou entité en charge:	CAFC